



ville-la-grand

TOUS CITOYENS



CME ÉLECTIONS

*Renouvellement du
Conseil Municipal
des Enfants*

2026 - 2028

“

**Toi aussi
participe
à la vie de
ta ville !**

”



édito

En février prochain, vous serez amenés à désigner vos **nouveaux représentants au Conseil Municipal des Enfants (CME)**. Le mandat qui s'achève a, une nouvelle fois, été très riche de projets, de rencontres et de propositions pour l'avenir.

Au nom de Madame la Maire, je remercie l'ensemble du conseil sortant pour **son énergie, son enthousiasme et son engagement**. Que ce soit dans la mise en œuvre de leurs propres idées ou dans la poursuite de projets initiés lors des mandats précédents, vos jeunes élus ont réalisé un formidable mandat.

Présents sur tous les temps forts de la vie municipale, investis dans la conception d'un « Café Livre », auteurs d'une proposition de texte de Loi relative au temps scolaire qu'ils ont remise à l'un de nos sénateurs au cours de leur voyage à Paris,

acteurs du Congrès Départemental que nous accueillons cette année, ils et elles ont su rester mobilisés au cours des deux années qui s'achèvent.

Je souhaite à leurs successeurs de vivre une expérience aussi riche que la leur. S'engager dans le CME, c'est travailler avec et pour les autres, c'est apprendre à exprimer ses idées, à débattre et à rechercher le compromis dans l'intérêt du plus grand nombre.

C'est un chemin qui vise à **former de jeunes citoyens investis**. J'espère que vous serez nombreux à l'emprunter et à vous porter candidats.

Hervé TROLAT

Adjoint Enfance, Jeunesse et Sports, chargé du suivi du CME

Calendrier

Jeudi
22/01/2026

Jour des élections dans ton école

Mercredi
28/01/2026

1^{ère} Rencontre du CME pour faire connaissance

Samedi
31/01/2026

1^{er} Conseil Plénier :
Installation du CME et élection de son Maire

Les élections

Qui peut voter ?

Tous les élèves
des classes de

CM1 **CM2**
6^{ème} 5^{ème}

de la commune



Pour qui voter ?

Toi seul peux choisir !

Il y aura plusieurs candidat(e)s
dans ton école ou ton collège.

Tu voteras pour celui ou celle que tu
juges le/la plus apte à te représenter,
à soutenir des projets pour la jeunesse
et pour la ville.

**Le suffrage
universel =
Droit de vote
pour tout citoyen**



**Le vote désignera les 29 membres du
Conseil Municipal des Enfants**

Comment se déroule le vote ?



- Tu voteras pour 1 candidat(e) de ton niveau de classe et de ton établissement scolaire.
- Si 1 candidat(e) représentant un établissement n'obtient aucune voix, il sera représenté par le niveau supérieur appartenant au même établissement.
- 1 seule voix lui permet d'être élu(e).

Ta candidature

Mode d'emploi

1. Remplis la fiche de candidature
2. Fais-la signer par tes parents
3. Fais-la signer par le directeur de ton école
4. Dépose-la au Pôle Éducation Loisirs & Sports

entre le 8 et le 18 décembre 2025

Qui peut déposer sa candidature ?

Tous les enfants scolarisés en classe de

CM1

6^{ème}

5^{ème}

CM2

sur la commune

Comment présenter ton programme ?

En rédigeant un texte de 20 lignes maximum ou 10 lignes dactylographiées dans lequel tu présentes tes qualités, tes idées et tes envies concernant le monde qui t'entoure.

cela s'appelle une profession de foi

Du 05 au 21/01/2026

Affiche ton programme dans ton établissement et discute avec tes camarades pour défendre tes idées de projets !

cela s'appelle une campagne électorale



Être élu(e)

Un vrai engagement !

Que vas-tu faire au CME ?



- Proposer d'améliorer la vie dans la commune,
- Assurer le suivi des actions choisies,
- Développer ta culture de la citoyenneté,
- Participer à la communication (vidéo, radio, podcast...)

Actions autour des thématiques

- **Citoyenneté**
- **Culture**
- **Sport**
- **Solidarité**
- **Environnement**

6

**qualités
indispensables**

- **Motivation**
- **Dynamisme**
- **Initiative**
- **Bonne humeur**
- **Engagement**
- **Respect**

Rencontres et encadrement :

- Les élus sont tenus d'être présents aux réunions durant leurs deux ans de mandat, ce qui laisse du temps pour vivre l'expérience de représentant de la jeunesse et exercer son pouvoir d'agir !
- Les élus seront accompagnés par un animateur, garant de la gestion et de l'organisation du CME.
- Les élus seront amenés à rencontrer des professionnels pour les aider dans leur mission.

[bilan]

du mandat

**2024 -
2026**

27/07/2025

Olympiades intercollèges

▶ **Vente de gâteaux
au profit de l'association
"Nos p'tites étoiles" contre
le cancer chez l'enfant**

27/07/2025

Soirée intercollèges

▶ **Participation aux
décorations de Noël
éco-responsables**

20-23/10/2025

**Voyage à Paris
sur 4 jours**

▶ **Café livres
Local trouvé !**

15/11/2025

**Congrès départemental
des CME et des CMJ**

le Conseil sortant

Merci

**pour vos projets
et actions !**



Message aux Parents

La création et le fonctionnement du Conseil Municipal des Enfants (CME) sont placés sous la responsabilité de Madame la Maire, qui rencontrera régulièrement les conseillers.

Encadrement et animation

Leurs rencontres seront encadrées par un animateur professionnel pour les aider dans leur réflexion et dans leur organisation. Cette personne veillera au respect du temps de parole des enfants et sera vigilante sur les discours des conseillers, qui ne seront en aucun cas les porte-paroles des adultes.

Un outil pédagogique

Au cours de cette expérience, les enfants vont renforcer différentes **compétences autour de la prise de parole, du travail en groupe, d'une méthodologie d'élaboration de projet, d'une culture civique...** Il sera sans doute nécessaire de leur rappeler de temps en temps les règles de fonctionnement du CME et **l'engagement qu'ils ont pris vis-à-vis de leurs camarades.**

Le CME fonctionne sur le temps des loisirs. Il est un réel outil pour la mise en place du parcours civique de l'élève, dont le but est de favoriser une participation efficace et constructive à la vie sociale.

Le suivi

Les plannings des rencontres et les informations diverses seront envoyés par le groupe **"CME WhatsApp"**.

Pour garantir le bon fonctionnement et une communication efficace, vous serez également destinataires par mail.

Vous pourrez assister aux conseils plénières qui ont lieu en Mairie, en public, en présence de Madame la Maire et de ses élus.

Pour tout renseignement à propos du CME :



06 30 79 60 38



cme@vlg.fr



CME MANDAT 2026 - 2028



**Une nouvelle équipe du CME
pleine d'idées et de vitalité
va porter et défendre de
nouveaux projets au nom de
la jeunesse villamagnaine !**

Tu veux en faire partie ?